

Dispositif d'aide à la recherche scientifique

Rapport n° CP/2014/438

Service gestionnaire :

Service du patrimoine culturel

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation l'attribution de trois bourses de recherche scientifique, dans le cadre du dispositif de soutien particulier aux travaux de recherche liés à l'histoire de l'Alsace.

Rappel du dispositif d'aide à la recherche scientifique

Un dispositif d'aide à la recherche scientifique a été créé par délibération du Conseil Général du 26 octobre 2009, avec pour objectif de favoriser la recherche et la connaissance de sujets de l'histoire alsacienne peu ou insuffisamment traités, pour la période de la seconde guerre mondiale, en lien notamment avec le recensement des victimes.

Ce dispositif a été élargi en juin 2012, l'aide pouvant concerner des recherches relatives à toute période de l'histoire de l'Alsace, afin de favoriser le développement de la connaissance de l'histoire régionale au sens large.

Tous les travaux de recherche historique, réalisés dans le cadre d'un doctorat ou d'un master et encadrés par un directeur de recherche, peuvent aussi bénéficier de l'aide départementale, en fonction de l'intérêt des sujets proposés, et sur avis du comité de sélection et de suivi.

1. M. Gauthier Bolle, à propos de son étude concernant l'architecte Charles-Gustave Stoskopf :

Charles-Gustave Stoskopf, fils de Gustave Stoskopf, est un architecte connu pour son rôle dans la réalisation de grands ensembles de la région parisienne, moins pour ses réalisations en Alsace (Ammerschwihr, Bennwihr, Mittelwihr,...). Il a pourtant été un acteur important pendant la reconstruction en Alsace, avant de concevoir intégralement de nouveaux quartiers de Strasbourg (Esplanade, Meinau, Cronembourg,...). Son influence s'étend sur la scène architecturale locale pendant toute la période des « trente glorieuses ». Les recherches menées depuis 2010 par M. Gauthier Bolle, dans le cadre de sa thèse qu'il prépare à l'Université de Strasbourg, font découvrir les multiples facettes de cet architecte dans le monde architectural de l'après-guerre, proluxe et conciliant régionalisme et modernité.

M. Gauthier Bolle prépare un doctorat à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg. Dans le cadre de ce travail, il a actuellement dépouillé l'intégralité des importants fonds des Archives départementales du Haut-Rhin (128 ml), du Bas-Rhin (106 ml et 207 rouleaux), de Belfort, de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, ainsi que de la famille, présageant un riche aboutissement.

Quelle empreinte laissera l'œuvre de Stoskopf sur le territoire ? Cette thèse, qui donnera une vision la plus large et complète possible, permettra de disposer d'une base pour envisager en toute conscience la question de son avenir dans le cadre de transformations, destructions, ou protections des bâtiments.

Il est proposé d'attribuer une aide de 3000 € à M. Bolle, versée en deux acomptes :
- 1 500 € en 2014
- 1 500 € à l'issue de la soutenance de thèse

2. Mme Hélène Antoni, à propos de son étude concernant l'urbanisme dans les villes du Reichsland Elsass-Lothringen :

Les villes du nouveau territoire de l'Empire doivent répondre à de nouvelles exigences, puisque Berlin souhaite les ériger en vitrines de la modernité urbaine germanique. Les thèmes du développement urbain, tels que l'implantation des activités économiques, la mobilité, l'organisation de l'espace urbain, sont déclinés à l'échelle du Land, voire de la ville. Mme Antoni compte dans un premier temps consulter les nombreux fonds d'archives municipales, départementales, des administrations des chemins de fer, militaires, des services de la navigation,... ainsi que les archives centrales allemandes.

L'ambition du travail repose sur la volonté d'approfondir, puis de promouvoir un aspect méconnu de la culture historique constitutive de l'identité régionale, notamment en comparant les données à l'évolution de l'identité urbaine de villes allemandes.

Mme Antoni a obtenu en 2011 à l'issue de ses études à l'ENSAIS un double diplôme d'architecte français et allemand. Elle s'engage aujourd'hui dans une thèse en cotutelle de l'Université de Strasbourg et de l'Institut de technologie de Karlsruhe. Cette thèse s'inscrit dans un programme de recherche franco-allemand intitulé « métissages, architecture, culture, transferts culturels dans l'architecture et l'urbanisme. Strasbourg 1830-1940 »

Il est proposé d'attribuer une aide de 3000 € à Mme Antoni, versée en deux acomptes :
- 1 500 € en 2014
- 1 500 € à l'issue de la soutenance de thèse

3. Mme Delphine Bauer, à propos de la thèse qu'elle réalise sur la céramique de poêle alsacienne des XIV^e au XVII^e siècles

De nombreux travaux existent déjà sur la céramique de poêle médiévale, très riche en Alsace et dans le bassin Rhénan, mais il s'agit essentiellement de monographies. Le travail de Mme Bauer vise, quant à lui, à la réalisation d'une synthèse sur la diffusion des motifs de décors, prenant en compte les importantes découvertes récentes, et visant à identifier la provenance des motifs.

Mme Bauer est encadrée par M. Pierre Fluck, spécialiste de l'exploitation des minerais dans l'Alsace médiévale, qui propose à son étudiante une méthode de travail fondée sur des analyses physico-chimiques des glaçures et des terres cuites : en analysant les pigments, oxydes métalliques et terres, et en les comparant à la composition des carreaux ou fragments découverts en fouille, il devrait être possible d'attribuer précisément à certains ateliers les productions, dont la diffusion a parfois dépassé les frontières de l'Alsace. Cette approche, originale, semble pertinente et prometteuse.

Il est proposé d'attribuer une aide de 1600 € à Mme Bauer, versée en deux acomptes :
- 800 € en 2014
- 800 € à l'issue de la soutenance de thèse

La commission de sélection et de suivi, puis la commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire, lors de sa réunion du 5 mai 2014, ont émis un avis favorable pour ces propositions.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30497	65-6574-311	10 000,00 €	7 500,00 €	3 800,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le choix effectué par la commission de sélection et de suivi et décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 7 600 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental et à celles indiquées dans les conventions jointes à la présente délibération, selon la répartition suivante :

- 3 000 € à M. Gauthier Bolle pour une thèse portant sur Charles-Gustave SToskopf ;
- 3 000 € à Mme Hélène Antoni pour une thèse portant sur l'urbanisme dans les villes du Reichsland-Elsass-Lothringen ;
- 1 600 € à Mme Delphine Bauer pour une thèse portant sur la céramique de poêle en Alsace (XVI^e au XVII^e siècles).

Elle approuve, par ailleurs, les conventions financières à intervenir entre le Département et M. Gauthier Bolle, Mmes Hélène Antoni et Delphine Bauer et autorise son président à signer ces conventions établies selon le modèle annexé au règlement financier départemental.

Strasbourg, le 23/06/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL